



Introduction en Bourse

SYSTÈMES CONNECTÉS

AU SERVICE DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE



Ce communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement sur le territoire des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Crolles, le 13 septembre 2017

ADEUNIS ENREGISTRE SON DOCUMENT DE BASE DANS LE CADRE DE SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE SUR LE MARCHÉ EURONEXT GROWTH

ADEUNIS, spécialiste des capteurs connectés et solutions sans fil au service de la performance opérationnelle des professionnels, annonce l'enregistrement de son Document de base par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.17-065, en date du 12 septembre 2017.

L'enregistrement du Document de base constitue la première étape du projet d'introduction en Bourse d'ADEUNIS sur le marché Euronext Growth à Paris, sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le Prospectus relatif à l'opération.

Un spécialiste des systèmes connectés au service de la performance opérationnelle

Expert reconnu des technologies de radiofréquence depuis 17 ans, ADEUNIS conçoit, fabrique (*fabless*) et commercialise des solutions permettant de capter, transmettre et sécuriser les données numériques. Les solutions d'ADEUNIS répondent à des besoins croissants dans l'univers professionnel. Ces dispositifs sont regroupés dans trois grandes familles de produits :

- ⌘ Les modules dédiés à la transmission de données entre deux équipements électroniques (*Machine to Machine*) ; activité historique de la société, socle du savoir-faire technologique dans le traitement du signal radiofréquence.
- ⌘ Les systèmes professionnels de communication audio multi-utilisateurs, utilisés notamment pour l'arbitrage sportif et dans l'industrie, vendus sous la marque VOKKERO® ; première intégration de la chaîne de valeur menée dès 2005 avec succès et en cours d'accélération grâce à une stratégie de segmentation de gammes et de nouveaux produits.



- ⇒ Les capteurs, solutions packagées et services connectés via les nouveaux réseaux bas-débit dédiés à l'Internet des Objets (IoT) industriel¹ (LoRa, SigFox, W-Mbus), dédiés notamment aux marchés de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'optimisation des processus industriels. Vecteurs puissants de croissance depuis 2015, ces nouvelles offres ouvrent des perspectives très importantes.

Fort d'une approche technologique agnostique et ciblée reconnue, d'une capacité d'industrialisation à grande échelle et d'un réseau de distribution international, ADEUNIS, implanté en France et aux Etats-Unis, a livré plus de 5 millions de produits à ce jour notamment à des entreprises d'envergure internationale telles que OCEA Smart Building, SARP (filiale de Veolia Environnement), SNCF Réseau, Télémécanique by Schneider Electric, la Ligue de Football Professionnel ou l'UEFA.

Au cœur de la transformation digitale des entreprises et de l'industrie 4.0

La transformation digitale des entreprises accélère la généralisation des systèmes professionnels de communication sans fil. Grâce à son savoir-faire historique dans le domaine de la radiofréquence et des efforts soutenus en R&D (près de 20% du chiffre d'affaires investis en moyenne au cours des trois derniers exercices), ADEUNIS compte tirer profit de cette dynamique de marché très favorable.

Les besoins toujours plus importants de communiquer, tout particulièrement dans les environnements difficiles, offrent de formidables opportunités de déploiement de l'offre de systèmes de communication VOKKERO®, depuis l'exercice en cours, au-delà du sport de haut niveau, où la marque est devenue une référence. Depuis avril 2017, le Groupe adresse ainsi différents segments de l'industrie (nucléaire, BTP, transport, etc.) et des services (sécurité, événementiel, etc.) avec VOKKERO® GUARDIAN avec un très bon accueil commercial. Le domaine du sport amateur est également visé depuis juillet 2017 avec une gamme dédiée VOKKERO® VARSITY.

Dans le même temps, l'essor de l'Internet des Objets (IoT) industriel devient réel grâce au déploiement des réseaux bas débits et de capteurs connectés plus compétitifs, plus autonomes et plus sûrs. Selon une étude d'A.T. Kearney, le marché européen des solutions IoT pourrait atteindre 80 Md€ à l'horizon 2025 avec une dynamique de croissance de près de 30% par an. Dans l'univers professionnel, cette dynamique est soutenue par une promesse d'importants gains de productivité. Sur la base de cette même étude, 1 € investi dans des solutions IoT pourrait générer 12 € en gains de productivité, de pouvoir d'achat et d'économie de temps.

Dans cet univers de l'IoT industriel, ADEUNIS se positionne comme un facilitateur pour les utilisateurs finaux avec des solutions packagées, prêtes à l'emploi, associant les capteurs, la connexion aux réseaux, la maintenance et, dès 2018, des services à forte valeur ajoutée (solutions de gestion et de pilotage des objets et des réseaux, stockage et gestion des données). Le groupe bénéficie d'un marché en forte croissance et d'une offre verticalisée par secteurs d'activités stratégiques parfaitement adaptée aux besoins des clients.

¹ Internet Of Things / Internet des Objets : réseau d'échanges et de traitement de données entre objets physiques identifiés, exploitant électroniquement différentes technologies de communication, via des réseaux radio.



Accélération engagée de la croissance et augmentation attendue de la rentabilité

Lors de l'exercice 2016/2017, clos le 31 mars 2017, ADEUNIS a réalisé un chiffre d'affaires de 9,3 M€ et un EBE² légèrement négatif (-0,6 M€) en raison d'importants investissements industriels (transfert de production vers de nouveaux partenaires EMS³ de premier plan) et humains (renforcement des équipes R&D et commerciale) afin d'engager la dynamique des ventes des prochaines années.

Porté par le lancement de nouveaux produits et l'expansion, tant en France qu'à l'international, le Groupe vise une progression à deux chiffres de son activité pour l'exercice en cours (clos le 31 mars 2018) et une accélération de la croissance pour l'exercice 2018/2019.

A horizon 2021/2022, ADEUNIS ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires de 35 M€, soit une multiplication par près de 4 en 5 ans.

Cette dynamique de croissance doit permettre, une fois finalisés les efforts de structuration engagés, de bénéficier d'un véritable effet de levier opérationnel. Le Groupe anticipe ainsi d'atteindre un EBE positif à partir de l'exercice 2019/2020 et, à terme, de générer une marge d'EBE de l'ordre de 20% du chiffre d'affaires.

Soutien de fonds d'investissements de 1^{er} plan et projet d'introduction en bourse

Rentable et développée par autofinancement jusqu'en 2011, ADEUNIS a ensuite été soutenue par des partenaires financiers reconnus (A Plus Finance, Capital Export et Tempocap) en vue d'investir et de mener à bien son plan de développement. Au 31 mars 2017, le Groupe disposait de 1,7 M€ de fonds propres et d'un endettement financier net⁴ maîtrisé de 1,0 M€.

Le projet d'introduction en bourse sur Euronext Growth a pour objectif d'accompagner cette nouvelle phase de développement au travers du financement des investissements, tant R&D que commerciaux, afin de maintenir son avance technologique et accélérer son développement commercial.

Postérieurement à la clôture et afin d'engager l'accélération commerciale, ADEUNIS a conclu des financements complémentaires, dont une augmentation de capital de 1 M€ souscrite par les principaux actionnaires.

Mise à disposition du Document de base

Le Document de base est disponible sans frais et sur simple demande auprès d'ADEUNIS (283 rue Louis Néel, Parc Technologique Pré Roux, 38920 Crolles), ainsi que sur les sites Internet de la Société (www.adeunis-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

² EBE = résultat d'exploitation avant dotations nettes de reprises aux amortissements et provisions

³ EMS = *Electronic Manufacturing Services*, sous-traitant industriel.

⁴ EFN = Passifs financiers courants et non courants nets de trésorerie



Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « facteurs de risques » du Document de base enregistré par l'AMF.

À propos d'ADEUNIS

Dans un monde connecté, ADEUNIS conçoit, fabrique (*fabless*) et commercialise des capteurs et des solutions sans fil au service de la performance opérationnelle des professionnels. Ces dispositifs permettent de capter, transmettre et sécuriser les données numériques.

L'offre d'ADEUNIS répond à des besoins et des applications dédiés sur les marchés du building management, de l'optimisation industrielle, du sport et des services et a séduit des entreprises internationales et des institutions telles qu'Areva, EDF, Enedis, Legrand, la Ligue de Football Professionnel, OCEA Smart Building, SARP, Saur, SNCF, Suez ou Veolia Environnement.

Fort d'une approche technologique agnostique et ciblée reconnue depuis près de 20 ans, d'une capacité d'industrialisation à grande échelle et d'un réseau de distribution international, ADEUNIS a livré plus de 5 millions de produits à ce jour et compte tirer profit de la transformation digitale des entreprises et du formidable essor de l'Internet des Objets (IoT) professionnel.

ADEUNIS compte aujourd'hui 49 collaborateurs sur 2 sites en France, près de Grenoble, et aux États-Unis. En 2016, la société, qualifiée « Entreprise Innovante » par Bpifrance, a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 9 M€ et investit près de 20% de ses ressources en Recherche et Développement.

Plus d'informations sur www.adeunis-bourse.fr

ADEUNIS

Frank FISCHER

Directeur Général Délégué

+33 4 76 92 01 62

invest@adeunis.com

ACTUS finance & communication

Natacha MORANDI

Relations Investisseurs

+33 1 53 67 36 94

adeunis@actus.fr

Serena BONI

Relation presse

+33 (0)4 72 18 04 92

sboni@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions ADEUNIS (les « Actions ») dans un quelconque pays.

Aucune offre d'Actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sur un prospectus composé du Document de base, objet de ce communiqué, et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un



prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les États membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par ADEUNIS d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux États-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Les Actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et ADEUNIS n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Ce communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement sur le territoire des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.